



Guéret, 28 janvier 2020

**Élections municipales et communautaires  
des 15 et 22 mars 2020  
Dépôt des déclarations de candidatures**

La Préfecture de la Creuse informe que les dates de dépôt des déclarations de candidatures pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 sont fixées comme suit :

1<sup>er</sup> tour : du mercredi 12 février 2020 au jeudi 27 février 2020  
2<sup>ème</sup> tour : du lundi 16 mars 2020 au mardi 17 mars 2020

Les candidats doivent déposer leur déclaration de candidature auprès des services de la préfecture ou de la sous-préfecture d'Aubusson, selon leur arrondissement de rattachement, aux jours et horaires d'ouverture définis ci-après :

<b>Préfecture de la Creuse</b>  Bâtiment Nadaud Place Lacrocq 23000 GUERET	<b><u>1<sup>er</sup> tour :</u></b> - du mercredi 12 février au vendredi 14 février 2020 - du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020 - du lundi 24 février au mercredi 26 février 2020  et le jeudi 27 février 2020	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 16 h    De 9h à 11h30 et de 13h30 à 18 h
	<b><u>2<sup>ème</sup> tour</u></b> le lundi 16 mars 2020 le mardi 17 mars 2020	De 9h à 11h30 et 13h30 à 16h De 9h à 11h30 et 13h30 à 18h
<b>Sous-Préfecture d'Aubusson</b>  5 Rue Saint Jean 23200 AUBUSSON	<b><u>1<sup>er</sup> tour :</u></b> - du mercredi 12 février au vendredi 14 février 2020 - du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020 - du lundi 24 février au mercredi 26 février 2020  et le jeudi 27 février 2020	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 17 h    De 9h à 11h30 et de 13h30 à 18 h
	<b><u>2<sup>ème</sup> tour</u></b> le lundi 16 mars 2020 le mardi 17 mars 2020	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h De 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h
<b>Renseignements et prises de rendez-vous au :</b> 05 55 51 58 69		
<b>Renseignements et prises de rendez-vous au :</b> 05 55 67 71 72		

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95  
 Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
 Courriel : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)  
 Tel : 05-55-51-59-00 Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)